



RAPPORT D'AUDIT

Référentiels : ISO 50001

14/09/2021 & 15/09/2021

Auditeur	Jean Jacques DIEUZY	Assesseur(s)	Sans
Expert	Sans	Type d'expert	Sans
Type d'audit	Evaluation	N° d'audit	E6
Norme(s)	ISO 50001-2011		
Exclusions	Aucune exclusion		

Libellé décrivant le champ de certification

Les informations mentionnées ci-dessous seront réutilisées pour le passage en Comité de Certification et l'édition du certificat

CONCEPTION, FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'ARTICLES D'HYGIÈNE ».

Nom et adresses des sites entrants dans le champ de certification

Les informations mentionnées ci-dessous seront réutilisées pour le passage en Comité de Certification et l'édition du certificat

Nom du site	Adresse	CP	Ville	Pays

Nom / Prénom des personnes rencontrées	Fonction ou processus piloté

Bilan d'audit

Nb. d'Opportunités d'Amélioration (AAé)	9	Nb. de Points à Surveiller (PSé)	11
Nb. de Remarques Notifiées (Ré)	4	Nb. D'Observations (Oé)	3
Nb. de Non Conformités (NCé)	0	Nb. de Demandes d'Action Corrective (DACé)	0

Jean Jacques DIEUZY
Responsable d'Audit OFC

Visa et tampon du client pour accord

La validation (visa et tampon) du rapport entraîne l'acceptation intégrale des éléments mentionnés dans le rapport et vaut (sous réserve du Comité de Certification) « bon à tirer » pour l'édition de l'attestation

Date fixée pour le prochain audit

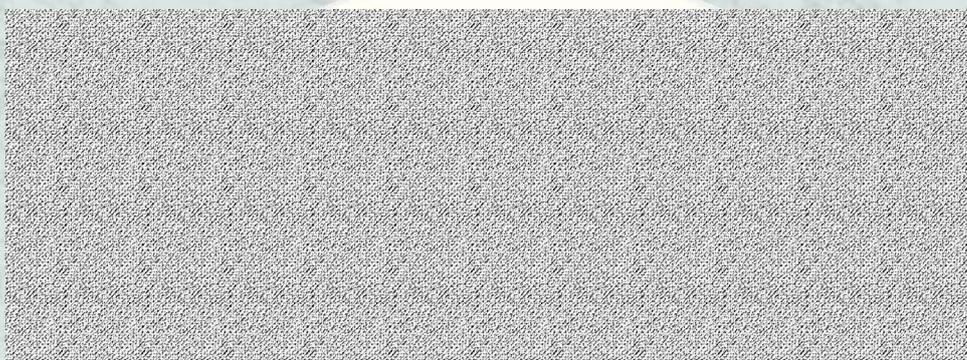
La prochaine évaluation est envisagée en Septembre 2022 et nous proposons à PROMER les dates du 20 et 21 Septembre 2022.

Notre mission : Faire reconnaître vos compétences !

info@ofcertification.fr - www.ofcertification.fr



Par cette présente, nous, **Organisme Français de Certification**,
attestons, en qualité de Certificateur de Systèmes,
sur la base du dossier de certification, et, suite aux audits documentaires et sur site, que



a renouvelé avec succès le 24/09/2020 sa certification

ISO **9001**

Edition 2015

ISO **14001**

Edition 2015

ISO **45001**

Edition 2018

pour la maîtrise de son Système de Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
dans les domaines d'activité ci-après :

Conception, fabrication et commercialisation de produits d'entretien et d'articles d'hygiène.

Certificat N° C51/2008-0

Les éventuelles réserves en rapport avec ce certificat sont accessibles sur <http://www.ofcertification.fr/registre>.

Certificat valable 3 ans à compter de la date de certification
et à faire valoir uniquement dans les domaines d'activité énumérés ci-dessus.

Toute utilisation abusive de ce certificat entraîne son retrait et le cas échéant des poursuites pénales.

Notre mission : Faire reconnaître vos compétences

Siège social : 227 Rue des Vignes, 01200 ELOISE
Bureau commercial : 17 Rue Robert Schuman, 60100 CREIL

info@ofcertification.fr - www.ofcertification.fr

Téléphone 04.50.48.04.46 – Fax 04.50.48.04.46
Téléphone 03.44.55.32.93 – Fax 03.44.28.27.93



A.I.S.E. Charter for Sustainable Cleaning Certificate of Commitment

Certificate No



.....

is a company officially committed to the Europe-wide scheme
"A.I.S.E. Charter for Sustainable Cleaning" as Ordinary Member.
It contributes to promoting and demonstrating continual improvement
in the industry's sustainability profile.

..... Brussels, 21/04/2009

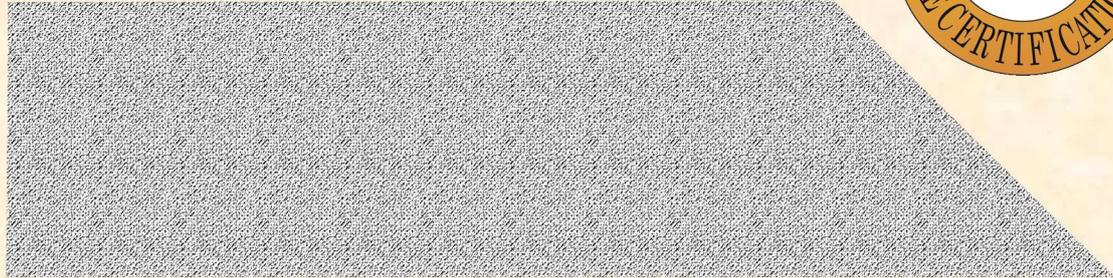
Hans J. Bender
A.I.S.E. President



ATTESTATION



L'Organisme Français de Certification OFC atteste que :



ont été évaluées par OFC, les 13 et 14 Juin 2018, sur la base de la matrice inspirée du référentiel :

NF ISO 26000 - Novembre 2010
« Lignes directrices relatives à la Responsabilité Sociétale »

et concerne les activités ci-après :

**« Conception, fabrication et commercialisation de produits d'entretien
et d'articles d'hygiène »**

et le résultat de l'évaluation 2018 est :

Cotation de 38% - Démarche RSE- Niveau Engagement

La présente attestation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par OFC.

The corresponding attestation has been issued under OFC application rules.

Un rapport d'évaluation a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation

Ce rapport est diffusable dans son intégralité sur demande auprès de l'Entreprise

An evaluation report including the evaluation synthesis and results has been issued.

The full text of this report can be disseminated on request to the company

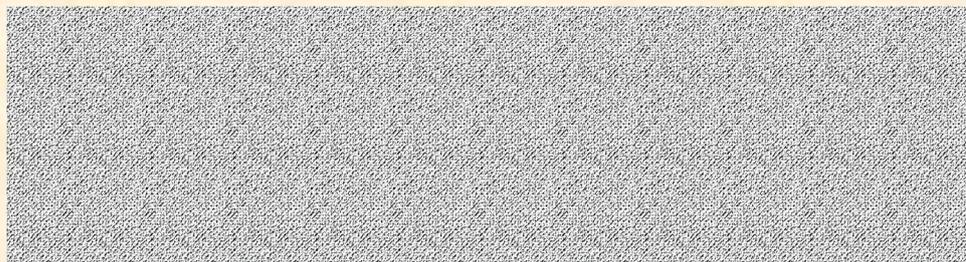
Pour la Direction Générale OFC
Christophe GERMAIN

...R (dit l'entreprise), titulaire de la présente attestation a demandé à OFC de procéder à l'évaluation de ses activités, telles qu'exposées ci-dessus. Au terme de son évaluation indiquée ci-dessus, OFC a délivré le présent document, attestant que l'entreprise... intègre les principes tels qu'exposés au sein de la matrice inspirée du référentiel ISO 26000 - Novembre 2010 concernant le système de management et leurs activités et ce aux jours de réalisation de l'évaluation. Cette attestation ne porte que sur les activités du (des) site(s) indiqué(s) sur celle-ci et réalisées par l'Entreprise, aux dates d'audit d'évaluation mentionnées. La présente attestation qui est incessible, ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée par l'entreprise. L'entreprise s'engage à donner communication, sous la forme et les modalités qu'elle souhaite, immédiatement dès réception de la demande en ce sens, à toute personne qui en fait la demande, du rapport d'évaluation OFC qui intègre les résultats de la présente et ce sans altération ni modification du dit rapport. La délivrance de cette attestation et des résultats de celle-ci ne vaut pas, par elle-même, notification de la conformité, passée, présente et/ou future aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation n'ayant pas pour but, ni ne possède les moyens de vérifier l'application passée, présente et/ou future par l'entreprise de la réglementation à laquelle celle-ci est soumise. L'entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même et/ou ses produits/services ont été, sont ou seront en conformité avec la législation et/ou la réglementation par le simple fait qu'elle se soit fait délivrer et/ou qu'elle dispose de la présente attestation ou des résultats de cette dernière.

ATTESTATION



L'Organisme Français de Certification OFC atteste que :



ISO 50001 version 2011

« Systèmes de Management de l'Énergie »
« Exigences et recommandations de mise en œuvre »
« Energy Management Systems »
« Requirements with guidance for use »

et concerne les activités ci-après :

**Conception, Fabrication et Commercialisation de Produits d'entretien
et d'Articles d'Hygiène.**

La présente attestation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par OFC.
The corresponding attestation has been issued under OFC application rules.

Un rapport d'évaluation 2016 a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation.
Ce rapport est diffusable dans son intégralité sur demande auprès de l'Entreprise.
An evaluation report including the evaluation synthesis and results has been issued.
The full text of this report can be disseminated on request to the company.

Evaluation réalisée par OFC le :
Evaluation issued by OFC on :

20 Avril 2016

Pour la Direction Générale OFC
Christophe GERMAIN

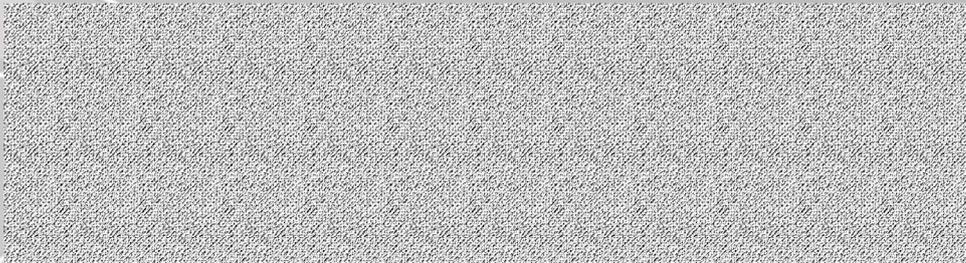
(dit l'entreprise), titulaire de la présente attestation a demandé à OFC de procéder à l'évaluation de ses activités, telles qu'exposées ci-dessus. Au terme de son évaluation indiquée ci-dessus, OFC a délivré le présent document, attestant que l'entreprise intègre les principes tels qu'exposés au sein de la matrice inspirée de la norme ISO 50001 concernant le système de management et leurs activités et ce aux jours de réalisation de l'évaluation. Cette attestation ne porte que sur les activités du (des) site(s) indiqué(s) sur celle-ci et réalisées par l'Entreprise, aux dates d'audit d'évaluation mentionnées. La présente attestation qui est incessible, ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée par l'entreprise. L'entreprise s'engage à donner communication, sous la forme et les modalités qu'elle souhaite, immédiatement dès réception de la demande en ce sens, à toute personne qui en fait la demande, du rapport d'évaluation OFC qui intègre les résultats de la présente et ce sans altération ni modification du dit rapport. La délivrance de cette attestation et des résultats de celle-ci ne vaut pas, par elle-même, notification de la conformité, passée, présente et/ou future aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation n'ayant pas pour but, ni ne possède les moyens de vérifier l'application passée, présente et/ou future par l'entreprise de la réglementation à laquelle celle-ci est soumise. L'entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même et/ou ses produits/services ont été, sont ou seront en conformité avec la législation et/ou la réglementation par le simple fait qu'elle se soit fait délivrer et/ou qu'elle dispose de la présente attestation ou des résultats de cette dernière.



ATTESTATION

Attestation

Par cette présente, nous, Organisme Français de Certification, attestons que



a été évalué sur la base de la matrice d'audit établie par OFC et inspirée du référentiel

NF ISO 26000

Version 2010

« Lignes directrices relatives à la Responsabilité Sociétale »

Les résultats de cette évaluation sont les suivants :

**Cotation de 52% - Démarche RSE de niveau application
Trophée BRONZE 2021**



Périmètre d'application de l'évaluation :

Commercialisation de produits d'entretien et d'articles d'hygiène.

La présente attestation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par OFC. Un rapport d'évaluation a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation. Ce rapport est diffusable dans son intégralité sur demande auprès de l'Entreprise.

Evaluation réalisée le 16/09/2021

Pour OFC
DIEUZY Jean-Jacques

L'entreprise titulaire de la présente attestation a demandé à OFC de procéder à l'évaluation de ses activités, telles qu'exposées ci-dessus. Au terme de son évaluation indiquée ci-dessus, OFC a délivré le présent document, attestant que l'entreprise intègre les principes tels qu'exposés au sein de la matrice inspirée du référentiel mentionné dans l'attestation concernant le système de management et ce uniquement au jour de réalisation de l'évaluation. Cette attestation ne porte que sur les activités du (des) site(s) indiqué(s) sur celle-ci et réalisées par l'entreprise, aux dates d'audit d'évaluation mentionnées. La présente attestation qui est incessible, ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée par l'entreprise. L'entreprise s'engage à donner communication, sous la forme et les modalités qu'elle souhaite, immédiatement dès réception de la demande en ce sens, à toute personne qui en fait la demande, du rapport d'évaluation OFC qui intègre les résultats de la présente et ce sans altération ni modification dudit rapport. La délivrance de cette attestation et des résultats de celle-ci ne vaut pas, par elle-même, notification de la conformité, passée, présente et/ou future aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation n'ayant pas pour but ni ne possède les moyens de vérifier l'application passée, présente et/ou future par l'entreprise de la réglementation à laquelle celle-ci est soumise. L'entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même et/ou ses produits/services ont été, sont ou seront en conformité avec la législation et/ou la réglementation par le simple fait qu'elle se soit fait délivrer et/ou qu'elle dispose de la présente attestation ou des résultats de cette dernière.

Notre mission : Faire reconnaître vos compétences !

Organisme Français de Certification
info@ofcertification.fr - www.ofcertification.fr